

Réf: Dossier 315079

Avis de constitution

SOCIETE « GLORY HOLDING SARL »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER
ANGRE DJOROGOBI, Lot 1274, Ilot 127

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 17/05/2024 reçus par Me KOUASSI KANGAH CELINE, et enregistrés au CEPICI le 30/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GLORY HOLDING SARL »

Objet : Activité Immobilière

Aménagement Foncier ;
Transactions immobilières (Achat et vente de biens immobiliers) ;
Agent immobilier (Achat, vente et gestion immobilière) ;
Promoteur immobilier (construction de logement) ;
Commercialisation de matériaux de construction (ciment, gravier, sable).

Conseil en immobilier ;
Travaux de rénovation et décoration d'intérieur ;
Prise en charge de procédure foncières ;
Travaux de génie civil et bâtiments ;
Dessins et bâtiments ;

Activités Agricoles

La commercialisation des produits agricoles (tous produits de matières premières agricoles et vivrières) ;

Exportation des matières premières agricoles et vivrières ;

Culture de produits agricoles et vivriers ;
Production animale ;
Vente de produits vivriers ;

Restauration ;
La distribution des intrants et produits d'entretien des cultures agricoles
Transformation de matières première agricoles

Transport

Transport de matériaux de construction (sable, ciment, gravier) ;
Location de camion de transport et d'engins des travaux publics ;
Transport de produits agricoles ;

Divers

Import et Export.

La prise de participation sous toutes ses formes, dans toutes entreprises et sociétés ivoiriennes ou étrangères, ayant un objet similaire ou connexe ou par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou achats de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement,

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles ou autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus énoncés de la société ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'Emprunt de toutes sommes et en garantie, l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY QUARTIER ANGRE DJOROGOBITE, Lot 1274, Ilot 127

Dirigeant(s) Mme ZIOH EPOUSE KONAN MONNETTE GLORIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02833 du 11/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35044/GTCA/RC/2024 du 11/06/2024

